



Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels

Demande de délivrance d'une garantie de restitution

Le Museum Rietberg (Zurich) a présenté, conformément aux art. 10 et 11 de la loi fédérale du 20 juin 2003 sur le transfert international des biens culturels (RS 444.1) et à l'art. 7 de l'ordonnance y relative du 13 avril 2005 (RS 444.11), la demande de délivrance de garantie de restitution suivante:

- A. Nom et adresse des institutions prêteuses:
 - Museum de Fundatie, Kasteel Het Nijenhuis, 't Nijenhuis 10, 8131 RD Heino/Wijhe, Nederland
 - Museum Folkwang, Museumsplatz 1, 45128 Essen, Deutschland
 - The Metropolitan Museum of Art, 1000 82nd Street, New York, NY 10028-0198, USA
 - Kulturstiftung DessauWörlitz, Schloss Grosskühnau, 06846 Dessau-Rosslau, Deutschland
 - Muzeum Narodowe w Krakowie (Nationalmuseum in Krakau), Al. 3 Maja, 1 30-062 Kraków, Polska;
- B. Description du bien culturel: cf. annexe¹;
- C. Indication la plus précise possible de la provenance du bien culturel: cf. annexe¹;
- D. Date prévue de l'importation temporaire du bien culturel en Suisse: 20 avril 2016;
- E. Date prévue de l'exportation du bien culturel hors de Suisse: 19 octobre 2016;
- F. Durée de l'exposition: du 13 mai 2016 jusqu'au 9 octobre 2016;
- G. Durée demandée pour la garantie de restitution: du 20 avril 2016 jusqu'au 19 octobre 2016.

Service spécialisé transfert international des biens culturels, Office fédéral de la culture, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne.

¹ La demande (et son annexe) sont disponibles sur le site de l'Office fédéral de la culture (www.bak.admin.ch/kgt, rubrique «Garantie de restitution pour les musées»); elles peuvent encore être retirées auprès de l'Office fédéral de la culture, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne.

Les oppositions contre la délivrance d'une garantie de restitution doivent être déposées dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication auprès du service spécialisé.

15 mars 2016

Office fédéral de la culture:

Service spécialisé transfert international des biens culturels